

Léojac fait son vide grenier

Sur les jardins de la salle des fêtes

Dimanche 4 MAI 2025 - dès 8 Heures

BUVETTE et RESTAURATION SUR PLACE

Inscription, règlement et photocopie de la carte d'identité à retourner avant le 30 Avril 2025

- Dans la boîte aux lettres de l'association qui se trouve à l'école (règlement par chèque)
- Par mail jeuxdemomesleojac@gmail.com (règlement par virement RIB sur demande)

Tarifs en extérieur : 10 € l'emplacement de 5 m x 5 m (Véhicule sur l'emplacement)

Aucune inscription ne sera enregistrée sans l'attestation d'inscription complète, son paiement et la photocopie de la carte d'identité, aucune inscription ou encaissement sur place.

- Les exposants devront s'installer de 7h à 8h. Passé 8h les emplacements ne seront plus accessibles pour installation et les droits d'inscription resteront acquis par Jeux de mômes à titre d'indemnité.
- Les annulations ne seront acceptées que par écrit et ce jusqu'au 30 avril, date de clôture des inscriptions. Au-delà de cette date aucun remboursement ne sera effectué.
- Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de casse, de perte ou de vol.
- En raison des décrets 881039 et 881040 concernant la vente et l'échange des biens dans les manifestations publiques, les exposants voudront bien veiller à être en règle avec la législation en vigueur et fournir les renseignements nécessaires aux organisateurs afin de pouvoir être inscrits sur le registre de la manifestation.



ATTESTATION D'INSCRIPTION DU VIDE GRENIER DU 4 MAI 2025 A LEOJAC

Organisateur : Association Jeux de mômes, 23bis lotissement des Vergnous 82 Léojac –

Contact : Marie- Joséphine Gierech 06 82 19 70 77 (Présidente de l'association)

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Ville :

Tel : Email :

Type véhicule : N° immatriculation :

Emplacement :x 5m pour €

Je déclare sur l'honneur :

- avoir pris connaissance du règlement
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du code du commerce)
- de non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)
- de ne pas être commerçant (e)

Fait à Le

Signature :

Chèque à l'ordre de Jeux de mômes – RIB sur demande par mail